

Lancement Campagne Élections TPE/TPA

SOLIDAIRES appelle tout·es les salarié·es des petites entreprises et associations à vérifier leur inscription sur les listes électorales afin de pouvoir participer au vote fin mars.

Du 22 mars au 4 avril les salarié·es des petites entreprises et petites associations (moins de 11) pourront voter pour des listes syndicales.

Cette élection sert à mesurer la représentativité nationale et au sein des conventions collectives et surtout à déterminer le nombre de conseiller·es prud'hommes que chaque syndicat pourra désigner.

Normalement ces salarié·es ont dû recevoir fin décembre un courrier avec un code d'accès pour le vote.

Si ce n'est pas le cas les salarié·es ont jusqu'au 27 janvier 2021 pour demander leur inscription pour pouvoir voter en mars 2021 pour voter, évidemment, pour les listes Solidaires.

Il faut aller sur le site : <https://election-tpe.travail.gouv.fr/>

Plus d'informations : <https://onadesdroits.solidaires.org/>



Solidaires Guadeloupe - solidaires-guadeloupe@hotmail.com

Solidaires Guyane - solidaires.973@laposte.net

Solidaires Martinique - contact@solidaires.org

Solidaires Mayotte - union.syndicale.solidaires976@gmail.com

Solidaires La Réunion - solidaires.reunion@gmail.com